

banque tend à se substituer à la monnaie métallique, à expulser la monnaie métallique du marché national. Comment s'opère cette expulsion? Ici, Adam Smith nous présente sa métaphore du canal de la circulation, dans lequel il entre toujours la même quantité d'unités monétaires soit sous forme métallique, soit sous forme de papier; les unités monétaires de papier s'ajoutant à celles de métal, il y aura débordement, et ce sont ces dernières qui débordent, c'est-à-dire qui s'en iront au dehors, parce que seules elles y peuvent être acceptées. Cette explication est plus ingénieuse qu'exacte. D'abord, il n'est pas vrai que la quantité d'unités monétaires contenues dans le canal de la circulation soit, pour un pays donné, une quantité constante; l'accroissement de la somme des unités monétaires peut répondre au besoin d'une plus grande somme de transactions, et en même temps solliciter, développer ce besoin. Sous ce rapport, les billets de banque peuvent d'abord être un auxiliaire précieux de la monnaie métallique, et il est probable qu'à l'origine cette adjonction à l'or et à l'argent d'unités monétaires nouvelles, que l'on n'avait pas besoin de demander à une balance favorable, a exercé une heureuse et féconde influence sur le progrès du commerce et de l'industrie. Mais voilà les banques devenues des mines d'or; on y puise, et elles y trouvent leur compte; cette alchimie nouvelle tente les gouvernements comme les particuliers; la somme des unités monétaires augmente, augmente toujours; cet accroissement marchant beaucoup plus vite que le développement de la division du travail, de la production, de l'échange, la valeur des unités monétaires diminue, les prix des produits et des services s'élèvent. Dès lors, la partie des éléments de la circulation qui est cosmopolite, c'est-à-dire la monnaie métallique, commence à émigrer pour reprendre son ancienne valeur sur le marché général du monde. L'or et l'argent sont exportés, non parce que le canal de la circulation ne peut contenir plus d'une quantité déterminée d'unités monétaires, mais parce qu'ils subissent au dedans une dépréciation qui n'existe pas au dehors; non parce qu'ils seraient condamnés à l'oisiveté, faute d'emploi, s'ils restaient dans le pays, mais parce qu'ils trouvent sur les marchés étrangers un emploi plus profitable que sur le marché national.

On voit, par ce qui précède, que nous admettons l'influence des émissions de billets de banque sur les prix des produits et des services, et, par suite, sur le mouvement des métaux précieux. Deux économistes anglais très-distingués, Tooke et Fullarton, ont contesté cette influence. « En fait et historiquement, dans les limites de nos recherches, dit Tooke, la hausse ou la baisse des prix a toujours précédé l'accroissement ou la diminution des émissions de billets; elle n'a pu être causée, par conséquent, par cet accroissement ou cette diminution. » « Tant que les billets de banque sont remboursables, dit Fullarton, ils n'exercent aucune influence sur le mouvement des prix. Les banques ne peuvent étendre leur circulation que par suite et en proportion des affaires qu'elles font. La somme de leurs émissions est exactement réglée par les affaires de commerce et les dépenses qui se font dans leurs localités respectives; cette somme varie avec la production et les prix; et les banques ne peuvent ni porter leur émission au-delà du chiffre fixé par ces affaires et ces dépenses sans voir leurs billets rentrer aussitôt; ni les diminuer, sans voir aussitôt le vide qu'ils laissent rempli de quelque autre manière. » Ainsi, suivant les deux auteurs que nous venons de citer, les émissions de billets ne pouvant augmenter qu'à la suite d'une extension de la demande, ne font point elles-mêmes la hausse des prix, n'encouragent pas les spéculations, ne peuvent causer aucune crise commerciale.

John Stuart Mill distingue l'état ordinaire, l'état de repos des marchés de leur état de spéculation. Dans le premier cas il pense, à l'exemple de Tooke et de Fullarton, que « tous les billets émis par les banques, qui excéderaient les besoins du négoce, reviendraient à leurs caisses ou resteraient sans rien faire entre les mains des porteurs et ne feraient point élever les prix. Dans le second, lorsque les commerçants, en vue d'une prochaine hausse, sont disposés à user largement de leur crédit, Mill tient encore pour démontré que, tant que la spéculation est ascendante et se restreint aux opérations de marchands et marchands, il est rare que les émissions de billets augmentent et contribuent, de quelque façon que ce soit, à élever les prix. Suivant ses deux guides, il pense que les achats de spéculation qui produisent alors la hausse ne sont pas payés avec des billets de banque, mais au moyen de mandats et surtout par de simples virements. Le fussent-ils, il reconnaît qu'aussitôt que les billets émis pour cet usage l'auraient remplis, ils rentreraient aux banques. Mais il est d'avis tout différent lorsque la spéculation s'étend jusqu'aux fabricants, parce qu'une partie des billets que ces derniers recevront iront aux mains d'ouvriers qui ne pourront les rendre aux banques sous forme de dépôts, et qui, s'en servant pour leurs achats de détail, les feront influer sur les prix. Mill s'éloigne surtout de l'opinion de Tooke et de Fullarton lorsqu'il envisage le temps où les spéculations s'arrêtent. « Si l'on demande rarement du crédit aux banques, dit-il, pour faire

une spéculation, on leur en demande beaucoup pour soutenir une spéculation qui n'a pas réussi, et la concurrence de ceux qui viennent, en pareil cas, réclamer une part du fonds général du crédit, rend ceux mêmes qui n'ont pas spéculé plus dépendants des banquiers auxquels ils demandent des avances. Entre la période où la spéculation est ascendante et le moment de la révolution, il y a un intervalle de plusieurs semaines, et quelquefois de plusieurs mois, pendant lequel on lutte contre la baisse. Comme les cours tendent à baisser, les spéculateurs ne se soucient pas de vendre en ce moment, et ils cherchent des fonds pour remplir leurs engagements ordinaires. A ce moment, presque toujours la somme des billets de banque en circulation augmente... Je crois qu'il faut convenir que cette augmentation tend à faire durer les prix de spéculation plus qu'ils n'auraient duré sans cette circonstance, et, par conséquent, prolonge et augmente la demande des métaux précieux pour l'exportation, trait caractéristique des temps qui précèdent immédiatement les crises commerciales. »

Nous repoussons et les négations péremptives de Tooke et de Fullarton, et les distinctions de John Stuart Mill. L'accroissement des billets de banque, disent les premiers, n'est point la cause de la hausse des prix; il ne fait que suivre, comme la hausse des prix, l'accroissement des affaires et des dépenses, l'accroissement des effets de commerce, en un mot l'extension de la demande. Mais depuis quand sépare-t-on, dans l'analyse des prix, l'offre de la demande? Est-ce que, par hasard, l'offre serait purement passive, la demande seule active? Les banques ne livrent leurs billets qu'au commerce qui les sollicite, soit, mais n'ont-elles pas intérêt à mettre et à tenir en circulation le plus de billets qu'elles peuvent? Ne peuvent-elles, en ouvrant trop largement la porte à l'escompte, encourager la spéculation à multiplier les demandes qu'elle leur adresse? Les conditions qu'elles mettent à la transmission de leur crédit ne sont-elles pas, pour les échanges, des stimulants plus ou moins énergiques, selon qu'elles sont plus ou moins faciles?

John Stuart Mill distingue l'état de repos de l'état de spéculation du marché, puis l'époque où la spéculation commence et grandit, et l'époque où elle cherche à toute force à se soutenir. Nous ne comprenons pas un état du marché où des billets de banque resteraient oisifs entre les mains des porteurs, ou rentre- raient, faute d'emploi, dans les caisses de la banque. Cet état idéal de repos est, on peut le dire, incompatible avec l'existence d'une banque d'émission et avec le mouvement qu'elle imprime aux affaires. C'est le propre du crédit de solliciter l'esprit d'entreprise, l'initiative industrielle et commerciale, et de ne jamais pouvoir satisfaire tous les besoins qu'il développe. La tendance naturelle des banques est d'accroître la somme de leurs émissions, parce que c'est pour elles le moyen de prêter à intérêt des capitaux dont le public leur fait crédit gratuitement. La tendance naturelle des négociants et fabricants, c'est de solliciter sans cesse cet accroissement d'émissions, parce qu'ils ont toujours besoin d'argent pour développer leur commerce et leur industrie, et que les billets de banque représentent de l'argent. Enfin, dans l'état normal, c'est-à-dire tant que les banques inspirent confiance, la tendance naturelle des billets est de rester dans la circulation, absolument comme l'argent qu'ils représentent. Que les billets circulent de marchands à marchands, ou de marchands à fabricants, de fabricants à ouvriers, qu'ils soient émis quand le marché est à l'état de repos ou quand il est à l'état de spéculation, quand la spéculation est ascendante ou quand elle fait effort pour lutter contre la baisse des cours, l'effet nous semble absolument le même; il y a toujours accroissement de la somme des unités monétaires sur le marché, et, si les transactions ne se sont pas développées proportionnellement, dépréciation de ces unités monétaires, hausse de prix, exportation de la monnaie métallique. Nous ne voulons pas dire que la hausse générale des prix et l'exportation de numéraire ne reconnaissent pas d'autres causes, mais, à coup sûr, l'accroissement des émissions, l'over-emission, si l'on nous permet ce mot, en est une.

Un certain nombre d'économistes voient dans les émissions de billets un moyen d'économiser le numéraire, qui diffère, par la puissance peut-être, non par la nature, des autres agents du crédit. Nous ne saurions partager leur opinion. L'économie de numéraire due aux virements, aux compensations, aux effets de commerce circulants, est régulière, constante; elle laisse au mécanisme de la circulation sa solidité; elle n'altère en rien la mesure des valeurs; c'est un perfectionnement qui, une fois acquis, se conserve. L'économie de numéraire qui est due aux émissions, est sujette aux variations les plus extrêmes; à peu près illimitée dans les périodes d'expansion de crédit, de plus en plus faible dans les époques de contraction, nulle pendant les crises. En amenant une alternative de hausse et de baisse pour les unités monétaires, pour l'intérêt de l'argent, pour tous les produits et services, elle enlève toute sécurité aux transactions, y fait prédominer l'aveugle, le hasard, y diminue la part de la prévoyance et de la responsabilité.

Mais, dit-on, c'est une vaine inquiétude que celle que l'on conçoit relativement à l'excès

des émissions; laissez faire, laissez passer. Les émissions ont pour limite naturelle la responsabilité des banques. Leur prévoyance leur défend d'abuser de la confiance du public. Il est très-vrai qu'elles ont intérêt à tenir en circulation le plus de billets qu'elles peuvent; elles pourraient peut-être émettre sans limite, si l'épée de Damoclès de la convertibilité facultative n'était sans cesse suspendue sur leur tête. Elles s'arrêtent devant la perspective d'une suspension de paiements. C'est là, sans doute, le seul obstacle qui s'oppose au développement indéfini de la circulation fiduciaire; mais cet obstacle est suffisant pour établir une limite absolument infranchissable.

La question se trouve, comme on voit, transportée sur le terrain juridique, sur celui de la responsabilité commerciale en général et de la responsabilité des banques en particulier. Elle peut se formuler ainsi : La responsabilité des banques peut-elle être organisée de manière à offrir des garanties suffisantes au public, à mettre un obstacle suffisant aux émissions; en d'autres termes, lequel vaut mieux, en matière de banque, du régime préventif ou du régime répressif? Sans entrer ici dans l'examen de cette question, nous devons noter l'action énergique d'un intérêt immédiat et positif, l'action débile d'un intérêt lointain et négatif, sur la conduite des hommes. On sait que le premier parle toujours un langage très-clair, très-facile à entendre, et qui exclut le doute, tandis que le second, voilé, en quelque sorte, par un nuage, n'apparaît que si l'on fait effort pour le regarder et laisse dans l'esprit une place à l'incertitude. Ajoutons que les grandes banques d'émission sont naturellement portées à compter, pour échapper à la sanction de leur imprévoyance, sur la solidarité de leurs intérêts avec ceux du public fortement atteints par cette sanction, et, par suite, à espérer aux jours de crise l'intervention de l'Etat, représentant naturel du public. Sollicité et par les banques et par le public, il est bien difficile que l'Etat se renferme dans un rôle d'expectation qui ressemble à l'indifférence; presque toujours il interviendra à la fin pour porter remède au mal; ne vaut-il pas mieux, a-t-on dit, qu'il intervienne dès le commencement pour le prévenir? Toutes les objections élevées contre le droit commun appliqué aux banques partent de ces considérations : que le papier de banque est un agent de crédit essentiellement différent des autres par sa nature et par la mode de fonctionnement qui résulte de sa nature; qu'aux époques de confiance, il tend à s'accroître démesurément, mais ne tarde pas à diminuer et à disparaître quand l'over-emission a commencé à altérer les prix et à exciter la défiance; que ces alternatives d'expansion et de contraction du crédit produisent dans le pays une sorte de fièvre intermittente fatale au corps politique; que le développement exagéré des émissions et l'exportation du numéraire, qui en est la conséquence, constituent un danger public; que l'intérêt privé et la responsabilité commerciale des banques sont impuissants à écarter sérieusement ce danger. « Si l'intérêt privé, dit Sismondi, veillait pour restreindre la circulation des billets de banque, le gouvernement pourrait s'en reposer sur lui. Ainsi, il n'a aucun besoin de s'occuper de la circulation des lettres de change, car celui qui prend ou qui endosse une lettre de change a toujours les yeux ouverts; il sait qu'il en devient responsable jusqu'à entier paiement, qu'on pourra toujours remonter jusqu'à lui tout comme il pourra lui-même remonter jusqu'au premier qui l'a acceptée et lui demander compte d'un crédit trop légèrement accordé. Si toute personne qui reçoit et donne un billet de banque était obligée de l'endosser, on n'aurait plus lieu de craindre qu'aucune banque usurpât le numéraire public sans donner de suffisantes garanties; mais quand le billet est au porteur, celui qui le reçoit a un intérêt si fugitif, si dénué de toute responsabilité à refuser un crédit abusif, que le public, pour qui cet intérêt est en première ligne, ne peut pas lui déléguer toute sa vigilance; il doit se tenir en garde par lui-même ou plutôt par ses représentants habituels formant le gouvernement.... Il ne faut pas oublier que le banquier qui émet des billets payables à vue et au porteur ne spéculé pas sur ce qui est à lui, mais sur ce qui est au public et dont il n'a pas le droit de s'attribuer clandestinement l'usage. Le crédit que le banquier demande à celui à qui il remet un billet de banque est si court, que celui avec qui il traite se donne à peine le temps d'examiner s'il en est digne. D'ailleurs, le plus souvent, c'est lui qui demande du crédit au lieu d'en accorder; car la transaction a cela d'étrange que chacun s'y présente comme débiteur et songe surtout à faire recevoir son papier, l'un sa lettre de change, l'autre son billet de banque, comme bon. Le preneur du billet, au lieu de se montrer difficile sur son acceptation, trouve même son compte à s'en défaire aussitôt qu'il l'a reçu. Dans une telle transaction, le gouvernement, protecteur de la prospérité publique et appelé en particulier à garantir pour l'avantage de tous le numéraire, qui est une partie de cette propriété, fait bien d'intervenir pour veiller au nom d'un public qui ne veille pas lui-même. C'est ainsi qu'il veille pour le maintien de la voie publique; car quoique chacun de ceux qui la traversent soit intéressé à ce qu'elle ne soit pas obstruée, le passager ne lutte point avec obstination contre

celui qui en usurpe une partie. Le numéraire est une voie publique, et celui qui, à l'aide d'une circulation en papier, l'emprunte pour l'exporter creuse sous cette voie publique un souterain dans lequel elle peut s'abîmer. »

La comparaison par laquelle se termine le passage qu'on vient de lire, en rappelle une semblable d'Adam Smith, qui est souvent répétée, et qui confirme d'une manière ingénieuse, et l'avantage que procurent les émissions de billets de banque en remplaçant le numéraire, et le défaut de sécurité qui résulte pour le pays de cette substitution. « L'or et l'argent qui circulent dans un pays, dit Smith, peuvent se comparer à un grand chemin qui, tout en servant à faire circuler et conduire au marché tous les grains et les fourrages du pays, ne produit pourtant par lui-même ni un seul grain de blé, ni un seul brin d'herbe. Les opérations d'une banque sage, en ouvrant en quelque manière, si j'ose me permettre une métaphore aussi hardie, une espèce de grand chemin dans les airs, donnent au pays la facilité de convertir une bonne partie de ses grandes routes en bons pâturages et en bonnes terres à blé. Il faut pourtant convenir que si le commerce et l'industrie d'un pays peuvent s'élever plus haut à l'aide du papier-monnaie (Smith emploie le mot papier-monnaie comme synonyme de papier de banque), néanmoins, suspendus ainsi, si j'ose dire, sur ces ailes d'Icare, ils ne sont pas tout à fait aussi assurés dans leur marche que quand ils portent sur le terrain solide de l'or et de l'argent. »

— Coupures des billets. La limite assignée à l'abaissement des coupures des billets de banque exerce une grande influence sur l'emploi et, par suite, sur l'émission de ces billets. Plus les coupures sont faibles, plus est grande la place que les billets prennent dans la circulation, parce qu'ils sont propres à une plus grande masse de transactions. Au 28 janvier 1864, sur une circulation totale de billets de la banque de France montant à 802,143,325 fr. celle des billets de cent francs seulement était de 277,899,000 fr. Plus les coupures sont faibles, plus l'emploi de la monnaie fiduciaire peut s'étendre et restreindre celui de la monnaie métallique. « L'expérience prouve, dit Ch. Coquelin, et la raison explique que des coupures trop élevées n'étant pas en rapport avec les besoins les plus ordinaires de la circulation, ne peuvent passer que dans un très-petit nombre de mains, et doivent, par conséquent, revenir assez promptement à la caisse